

Ils réclament un prêtre, aucun prêtre n'a pu suivre les troupes. En voici cependant qui, sur leur appel au loin répercuté, s'empressent à leur chevet. Des religieux français se dévouent pour prendre part à cette expédition hasardeuse ; ils veulent servir à la fois Dieu et leur pays. Or, où doit-on les chercher, ces Français généreux ? En exil. C'est au sein d'un peuple étranger qu'il faut prendre ces admirables patriotes. Le P. Michel était proscrit à Fribourg, quand ses supérieurs l'envoyèrent au Maroc. Tel est le dernier mot des lois persécutrices, telle est la réponse des persécutés.

Du moins, quand ces aumôniers débarquent, va-t-on les recevoir à bras ouvert ? Oh ! certes, les chefs et les soldats leur réserveraient volontiers cet accueil. Mais il y a les règlements. Tant que des formalités n'auront pas été scrupuleusement remplies, jusqu'à la dernière, et tant que, de Paris, ne seront point arrivées des instructions, souvent arrachées par l'insistance d'un député catholique, le P. Michel et ses compagnons resteront des inconnus, presque des suspects. Ils vivront en marge de cette armée à laquelle ils sont venus rendre spontanément un inappréciable service ; ils n'en approcheront que par tolérance ; ils ne subsisteront que grâce à la bienveillance d'un officier courageux ; ils se verront entravés dans l'exercice de leur apostolat.

Un trait, d'ailleurs, synthétise la situation. Une nuit, le P. Michel reposait sous sa tente, à proximité de cet hôpital militaire où il n'avait point le droit de pénétrer librement. Soudain, un officier le réveille et lui tient à peu près ce discours : " Courez mon Père, un de mes hommes se meurt. Je n'ai pas le droit de vous introduire auprès de lui, mais je connais ses sentiments chrétiens, et, grâce à Dieu, son lit touche à la fenêtre. Vous pourrez ainsi, du dehors, lui donner l'absolution. " Et ce fut ainsi que, pour la première fois, l'aumônier des soldats remplit son ministère.

Nous ne connaissons pas d'exemple où le ridicule et